

**PROVINCE DE QUÉBEC****VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue à 17 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le lundi 15 juin 2026

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse : Marie-Elaine Pitre

Mesdames les conseillères : Stéphanie Nantel et Annick Lemelin Lagacé

Messieurs les conseillers : Jean-François Gagnière, Sébastien Jacquet et Elmer van der Vlugt

EST ABSENTE :

Madame la conseillère : Marie-Hélène Fortin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale : Me Catherine Adam

La greffière : Me Sara Parent St-Laurent

À 17 h, Madame la mairesse constate le quorum et ouvre la séance du Conseil. À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**1.1. Séance extraordinaire - 15 juin 2026**

2026-06-248

Sur proposition de la mairesse MARIE-ELAINE PITRE, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE / TRAVAUX PUBLICS**2.1. ST-143 26094 - Travaux de réfection du lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand - Adjudication de contrat**

2026-06-249

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres dûment publié le 24 mars 2026 sur SÉAO pour le projet ST-143 26094 - Travaux de réfection du lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand, trois soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 22 avril 2026;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse des soumissions, la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise Pavage des Moulins inc.;

CONSIDÉRANT qu'une entente tripartite a été signée par la Ville de Rosemère, la Ville de Sainte-Thérèse et le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

PAR CONSÉQUENT



Sur proposition du conseiller SÉBASTIEN JACQUET, appuyée par le conseiller ELMER VAN DER VLUGT, il est résolu :

D'ADJUGER le contrat ST-143 26094 - Travaux de réfection du lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Pavage des Moulins inc., pour un montant total de 1 217 205 \$, taxes en sus.

D'AUTORISER la dépense à même le *Règlement d'emprunt 998*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

4. CLÔTURE

2026-06-250

Sur proposition de la conseillère STÉPHANIE NANTEL, appuyée par la conseillère ANNICK LEMELIN LAGACÉ, il est résolu :

DE LEVER la séance à 17 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Marie-Elaine Pitre
Mairesse

Me Sara Parent St-Laurent
Greffière